

Baldwin) conformément à l'article 26 du Règlement.

(La séance est levée à 6 h 14.)

Reprise de la séance

La séance reprend à 8 heures.

RECOURS À L'ARTICLE 26 DU RÈGLEMENT

LES POSTES

LE CONFLIT POSTAL À MONTRÉAL

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Conformément à l'article 26 du Règlement, le député de Peace River (M. Baldwin), appuyé par le député de Sainte-Marie (M. Valade), propose:

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

[Français]

M. Georges Valade (Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, mes premiers mots seront pour dire combien nous regrettons que les courriéristes parlementaires, les traducteurs, bref, tout le personnel qui, normalement, devrait avoir congé ce soir, soit obligé d'être à son poste afin de nous permettre, de traiter d'un sujet d'une importance capitale.

Le débat de ce soir aurait certes pu être évité si le ministre des Postes et des Communications (M. Kierans) avait mieux assumé ses fonctions. Étant donné l'aggravation constante du conflit postal et le refus arrogant du ministre des Postes à renseigner la Chambre sur la situation qui prévaut actuellement à Montréal, nous n'avions d'autre recours que d'exiger la tenue de ce débat.

Je sais que le ministre des Postes aurait préféré que ce débat n'ait pas lieu. Nous aurions préféré obtenir d'autres renseignements qui nous auraient permis de comprendre enfin qu'il existait au ministère des Postes un homme dont la compétence était égale à ses responsabilités. Malheureusement, les événements récents ont démontré d'une façon indéniable que nous, les députés, qui parlons au nom de la population, n'avions pu recevoir du ministre, des informations qui auraient été de nature à renseigner le public, ce qui, probablement, nous aurait permis de faire des suggestions afin de régler le conflit qui existe présentement.

Monsieur l'Orateur, j'ai l'impression que nous avons à faire face à un gouvernement fantôme. Dès que la Chambre est saisie d'une question importante, les ministres disparaissent de façon mystérieuse.

Récemment, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Chrétien), le ministre de l'Agriculture (M. Olson) et, depuis quelques semaines, le ministre des Postes et des Communications disparaissent lorsque la Chambre est saisie de sujets qui relèvent de leur juridiction.

M. Laniel: Monsieur l'Orateur, le ministre est à Montréal pour tenter de régler les problèmes.

M. Valade: Nous aurions préféré, monsieur l'Orateur, que...

M. Laniel: Monsieur l'Orateur, c'est à Montréal qu'il va régler les problèmes et non pas en restant ici pour répondre aux questions souvent idiotes de certains députés.

M. Valade: Monsieur l'Orateur, j'aurais voulu donner la réplique à l'honorable député de Beauharnois (M. Laniel), qui vient de faire une intervention idiote, mais je ne suis pas ici pour perdre mon temps à relever des balivernes et des stupidités de la sorte.

Le ministre des Postes tergiverse depuis 15 jours, alors qu'il est plongé dans une situation explosive. Il a souvent refusé de faire certaines clarifications à la Chambre et de fournir des renseignements. Il est arrivé que le ministre soit dans l'édifice, mais qu'il fût totalement absent de la Chambre des communes. Il évitait ainsi de répondre de son administration.

Encore une fois, le Canada subit une crise majeure dans un secteur essentiel de notre économie, savoir le système postal. Pour la deuxième fois, en autant d'années, et sous l'administration du même ministre, le service postal est à la veille d'être en proie à un conflit national, et ce sous le regard impassible et même complice du ministre.

De plus, le ministre ayant obstinément—pour ne pas dire stupidement—refusé de répondre aux questions des députés, lors de la période des questions orales, afin de renseigner la Chambre sur le conflit, il s'est comporté de façon irresponsable. Étant donné ses fonctions, il devrait se comporter différemment. Cette attitude indique que le ministre des Postes a perdu tout sens de la démocratie participative, dont le très honorable premier ministre (M. Trudeau) et le parti libéral se sont faits les champions lors des dernières élections fédérales. Le ministre a surtout manifesté son incompétence à traiter avec les employés relevant de son ministère.

Il est évident, au fur et à mesure que les jours passent, que les contribuables, de même que les fonctionnaires du ministère des Postes, ont retiré la confiance qu'ils avaient accordée au ministre. Il est de plus en plus évident que,